

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 15 septembre 2022

Délibération CA_20220915_008

Renouvellement de la convention d'utilisation du complexe aquatique Balsan'éo appartenant à Châteauroux Métropole

VOTE : adopté à l'unanimité

1 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de convention d'utilisation du complexe aquatique Balsan'éo ci-annexé

Considérant l'intérêt pour le SDIS de bénéficier du complexe aquatique Balsan'éo pour l'entraînement en piscine de ses sapeurs-pompiers ;

DECIDE :

Article unique. La convention d'utilisation du complexe aquatique Balsan'éo, ci-annexée, entre Châteauroux Métropole et le SDIS est approuvée, et Monsieur le président, ou son représentant, est autorisé à la signer.

FLEURET Marc